

# American Journal of International Relations (AJIR)




**Menaces Sécuritaires Chroniques Contre La R.D. Congo:  
Pour Quelle Doctrine Diplomatique?**

*K.Y. Yantūmbi & Laurent Ngalubi*



## Menaces Sécuritaires Chroniques Contre La R.D. Congo: Pour Quelle Doctrine Diplomatique?

 K.Y. Yantūmbi<sup>1</sup> & Laurent Ngalubi<sup>2</sup>



Article history

*Submitted 13.03.2024 Revised Version Received 15.04.2024 Accepted 17.05.2024*

### Résumé/Abstract

Examiner la doctrine diplomatique de la R.D. Congo eu égard au contexte de menaces sécuritaires auxquelles ce pays fait face, tel est l'objectif de cette étude. Autrement dit, cette étude répond à la question suivante : Quelle doctrine diplomatique faut-il à la R.D. Congo dans un contexte de menaces sécuritaires persistantes ? Pour les auteurs, une telle préoccupation, considérée d'un point de vue rationnel – et non pas tant émotionnel, comme c'est souvent le cas chaque fois qu'est abordé ce sujet dans divers fora –, une seule piste doctrinale reste salutaire : La *doctrine de la dissuasion*. C'est en se fondant sur une telle piste que les auteurs proposent quelques recommandations : la réelle montée en puissance de l'armée (et non pas seulement la montée simulée dans les opérations de comm !) et la fin de la mise en sous-traitance de la sécurité nationale ; le choix stratégique des partenaires ; et la viabilisation de l'administration territoriale de la R.D. Congo.

*Examining the diplomatic doctrine of the DR Congo in the context of the security threats that this country faces is the objective of this study. In other words, this study answers the following question: What diplomatic doctrine does the DR Congo need in a context of persistent security threats? For the authors, such suffering, considered from a rational point of view – and not so much emotions, as is often the case whenever this subject is discussed in various forums –, only one doctrinal path remains salutary: The doctrine of deterrence. It is based on such a path that the authors propose some recommendations: the real rise in power of the army (and not only the simulated rise in communications operations!) and the end of subcontracting national security; the strategic choice of partners; and the viability of the territorial administration of the DR Congo.*

**Descripteurs/Keywords:** *Menaces Sécuritaires, Conflits Armées, Doctrine Diplomatique, Dissuasion Militaire, R.D. Congo – JEL CODE : D74, H56, H79, Q34.*

*Security Threats, Armed Conflicts, Diplomatic Doctrine, Military Deterrence, D.R. Congo – JEL CODE: D74, H56, H79, Q34.*

---

<sup>1</sup> K.Y. Yantūmbi est Docteur en Didactique des Disciplines de l'Université Pédagogique Nationale en République démocratique du Congo. Il s'intéresse aux questions de didactique en contexte de violence chronique. Courriel : [yantumbi@gmail.com](mailto:yantumbi@gmail.com)

<sup>2</sup> Laurent Ngalubi est Diplômé d'Études Approfondies en Didactique des Disciplines de l'Université Pédagogique Nationale en République démocratique du Congo. Il prépare une thèse de doctorat dans le domaine de l'imagologie. Courriel : [laurentngalubi.91@gmail.com](mailto:laurentngalubi.91@gmail.com)

### ***1.0. Un mot pour entrer en matière...***

Les provinces orientales de la R.D. Congo sont, depuis plusieurs décennies, sous une insécurité chronique orchestrée tant par les armées étrangères que par les groupes armés à la solde de l'étranger. Teintés d'hypocrisie, les communiqués des missions diplomatiques ne dupent plus personne. La mission onusienne – une des plus coûteuses de l'histoire de l'Onu parce qu'étant une des plus amples – qui a été déployée et a opéré dans le pays pendant plus de deux décennies est un cuisant échec. Tandis que cette mission se prépare à plier bagage, les bruits des bottes se font toujours entendre, une énième fois, aux portes de Goma. Quelle lecture faire de la situation ? Quelle piste de solution envisager ? Telles sont les questions auxquelles, au bout d'une réflexion fondée sur la méthode de l'analyse dialectique, l'on tente de répondre de manière succincte.

### ***Un contexte marqué par des violences d'une chronicité inouïe...***

La chute de Habyarimana (Rwanda), de Ntaryamira (Burundi) et, finalement, de Mobutu<sup>3</sup> (Zaire) a provoqué, depuis la seconde moitié de la décennie 1990, une reconfiguration géopolitique dans la région des Grands Lacs [Kennes, 1997 ; Yantūmbi, 2007], donnant lieu à l'idéologie du désordre organisé comme instrument politique [Chabal, 1999]. Cette idéologie est portée, dans cette région depuis lors déstabilisée [Braeckman, 2022], par l'axe diplomatique Kigali-Kampala dont la doctrine a fondamentalement contribué à l'instabilité politique et sociale en R.D. Congo [Prunier, 1999 ; Cyriac, 2021] et ailleurs.

Comme l'indiquent les références évoquées ci-dessus, cette idéologie du « désordre organisé » – dont l'axe diplomatique Kigali-Kampala est le fer de lance – a été bien documentée et discutée par nombre d'auteur. À en faire le condensé, le cadre de ce bout de paragraphe ne suffirait sans doute que caricaturalement. On peut seulement retenir, pour le besoin d'éclairage sommaire, que la mise en œuvre d'une telle politique du « désordre organisé » comporte des impacts directs sur le vécu quotidien en R.D. Congo.

La prolifération des myriades de mouvements armés soutenus et alimentés par les deux pays est un facteur d'instabilité croissante du pays et de souffrances multiples des citoyens – depuis l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) en 1996 jusqu'au Mouvement du 23 mars (M23) sévissant actuellement dans une portion importante de partie orientale du pays [Kayembe Ngubo & Kadony Mamboka, 2024]. Le désordre dont sont auteurs ces milices et mouvements armés se greffent sur une multitude d'autres conflits locaux face auxquels ce désordre joue le rôle d'exhausteur intensif, au point de faire perdurer les menaces sécuritaires. Et la gouvernance n'en subit pas moins un sacré coup dans ce sens que la fragilisation de la gouvernance sécuritaire finit par avoir des retombées sur la gouvernance socio-économique et politique. Au final, s'instaure un cycle inédit de mutuelle dégradation perverse entre gouvernance sécuritaire et gouvernance socio-politico-économique, cycle où la faillite de l'une, entretenue par l'autre, l'entretien.

### ***Le Maître de Kigali, le pyromane au discours victimaire ou du fondement de la doctrine des trois externalités***

Les internationalistes n'ont eu de cesse de le rappeler à qui veut bien les entendre : L'action diplomatique d'un État – et c'est, sans doute, une lapalissade que de le dire crûment ici –, a toujours revêtu un triple objectif en ceci qu'elle peut avoir des visées politiques, économiques et socioculturelles. Si au plan politique, l'action diplomatique vise à assurer la sécurité

---

<sup>3</sup> Et, plus tard, la chute de L.D. Kabila, le tombeur de Mobutu, n'y apportera que bien plus de facteurs crisogènes dont les métastases sont, aujourd'hui encore, loin d'être expurgées.



(souveraineté) d'un État ; elle cherche, au plan économique à en garantir le développement ; et au plan socioculturel, à en assurer le rayonnement.

Pour le Rwanda, la doctrine diplomatique consiste, principalement, dans une inédite volonté d'hégémonie, généreusement servie par les puissances occidentales (États-Unis d'Amérique, Angleterre et France en tête). Ainsi, fort de ce soutien sans faille, Kigali a mis en branle une doctrine diplomatique fondée sur une triple externalité dont il est possible de cerner les constantes.

Externalité politique: Sur ce plan, le Rwanda s'est systématiquement employé à militairement externaliser la gestion de la menace sécuritaire interne (réelle ou supposée). Cela s'est concrétisé de deux manières : Il y a, d'une part, d'incessantes incursions sur les territoires des pays voisins, principalement la R.D. Congo et subsidiairement le Burundi au prétexte soit de traquer les génocidaires soit de secourir les Batutsi qu'il prétend menacés d'extermination. Il y a, d'autre part, la stratégie d'assassinat systématique des opposants en exil. Le musèlement de l'opinion interne n'étant qu'une conséquence de cette politique de l'externalité actionnelle.

Externalité économique: Sur ce chapitre, le régime de Paul Kagame, prenant la mesure de la modicité des ressources naturelles de son pays, s'est donné d'assurer l'essor économique de celui-ci grâce à la contrebande des minerais de la R.D. Congo voisine. Les filons des minerais ne s'arrêtent certes pas aux frontières arbitraires tracées et imposées par la colonisation, il n'en reste pas néanmoins évident que, par rapport à la R.D. Congo, le sol rwandais en est pourvu en moindre quantité. Kagame n'en est que bien conscient. Ainsi, en créant l'insécurité dans la partie orientale de l'immense territoire qui lui est frontalier, Kigali s'assure d'en rendre infréquentables les zones pour les étrangers intéressés par les minerais stratégiques dont regorgent lesdites zones. De la sorte, en plus du pillage de larges zones minières par ses hommes des troupes ou par les groupes armés qui prolifèrent dans la région [Le Billon, 2003 ; Hugo, 2009] et qui, tous, en assurent le contrôle, Kigali instaure également des couloirs d'évacuation vers le territoire Rwandais – telle est aussi la stratégie appliquée par Kampala – où sont ainsi installés des comptoirs des matières premières que le Rwanda s'offre à des prix fixés au rabais, quitte à les revendre à prix coûtant à des multinationales. Ce qui explique que le Rwanda passe pour un exportateur des quantités de minerais jusqu'à dix fois plus importantes que sa production réelle : or, tantale, lithium, niobium, étain, tungstène, terres rares, etc. À la faveur d'une telle *économie de la prédation*, prospérant depuis près de 30 ans au détriment du Congo qui en subit l'holocauste [Onana, 2023], Kagame réussit à réunir 40 % de son budget, les 60 % restant étant pourvus par l'aide de ses parrains (commanditaires) internationaux dont les masques tombent les uns après les autres. Corollaire : à la faveur d'une telle stratégie de la prédation, Kagame peut se targuer d'avoir réussi ce que les *médias mainstream* appellent « le miracle rwandais », allant jusqu'à narguer les organisations internationales, y compris le Conseil de sécurité de l'Onu, chaque fois qu'il lui est rappelé ses pratiques prédatrices. Car, à y voir de près, le « miracle rwandais », comme du reste tous les miracles, n'est qu'écran de fumée dont le faste s'évapore, par extinction progressive, aussi vite qu'il est apparu avec et dans l'euphorie des laudateurs...

Externalité socioculturelle: À ce sujet, Kagame a fondé le rayonnement de son pays sur le discours victimaire. En témoigne le mémorial du génocide qu'il a érigé pour forger une identité des Batutsi au détriment des Bahutu et des Batwa (pourtant victimes eux aussi), mémorial devant lequel, jouant sur l'émotionnel comme on jouerait sur le symbolique, il fait s'incliner de temps en temps ses hôtes. Mais à part les crânes des morts et les tambours qu'il exhibe, le Rwanda n'a presque rien d'autre à offrir au monde. Kagame lui-même le sait. Et

pertinemment. Il a beau déplacer quelques gorilles des montagnes des Virunga vers l'espace territorial rwandais, mais le monde entier sait au moins qu'il s'agit d'une supercherie. C'est là qu'intervient la troisième dimension de l'externalité : pour assurer le rayonnement culturel de son pays, l'Ogre ou le Méchant (*Kagome* en kinyarwanda) de Kigali ne s'empêche pas, à n'importe quel prix, d'entrer en idylle avec les organisateurs des grands événements mondiaux. Son objectif : noyer les hideurs intrinsèques du régime sous les projecteurs chatoyants et enjoliveurs des milieux (surtout médiatiques et diplomatiques) étrangers. C'est dans ce sens que doit se comprendre, d'une part, ses nombreuses campagnes « Visit Rwanda » avec les grandes équipes du football mondial ou même, d'autre part, l'organisation notamment des compétitions du cyclisme et d'autres types de forums internationaux, etc. Le problème, c'est que, le temps passant, les hommes de bonne volonté de par le monde entier commencent à s'apercevoir que Kagame ne fait que noyer le poisson, la fragilité interne de son régime.

### ***Kinshasa et l'urgence d'une doctrine sans ambiguïté...***

Face à une telle doctrine de Kigali, mise en place par un personnage aussi loufoque que cynique, personnage dont on sait qu'il est prêt à tout (y compris sacrifier une bonne portion des siens) pour parvenir à ses fins [Onana, 2002], la R.D. Congo, si tant est qu'elle veuille continuer à exister en tant qu'État dans sa configuration héritée de l'Indépendance, doit se définir une doctrine diplomatique claire.

Il semble que, jusqu'à présent, la diplomatie de la R.D. Congo, ce colosse aux pieds d'argile, tangué et peine à tracer des lignes de mire. Décider de faire la guerre au Rwanda, serait lui donner une occasion en or de crier à l'extermination des Batutsi. Une telle stratégie serait improductive dans le contexte géopolitique mondial d'aujourd'hui. Tout comme, d'ailleurs, celle de prétendre être de bonne foi : On ne peut se prévaloir de la bonne foi face à des hommes (Kagame, ses alliés et leurs parrains) qui, eux, n'en font pas preuve. Ce serait une turpitude. Car leur mauvaise foi foncière finira par avoir raison de toute bonne foi, d'où qu'elle tienne.

Que faire alors ? Telle est, légitimement, la question que l'on devrait se poser si l'on veut mettre fin, pour le dire après Braeckman, à plus « d'un quart de siècle de violence » ; ou, tout du moins, si l'on veut que la page des cycles de violences ne demeure pas, ainsi que l'asserte Nana Ngassam [2018], « une page difficile à tourner ».

### ***Quelle doctrine diplomatique ?***

D'un point de vue rationnel – et non pas tant émotionnel, comme c'est souvent le cas chaque fois qu'est abordé ce sujet du point de vue de la R.D. Congo –, une seule piste doctrinale reste salubre : La *doctrine de la dissuasion*.

Le jour où la R.D. Congo représentera le pays « qui s'y frotte s'y pique » de la Sous-Région, la paix se rétablira de soi. Sans même, peut-être, avoir besoin de tirer un seul coup de mortier. Le jour où les soldats étrangers sauront que s'aventurer sans autorisation sur un périmètre quelconque, même d'un centimètre carré, du territoire congolais équivaut à un permis d'entrée *ad patres*, c'est ce jour-là que les voisins du Grand Congo – Kigali, Kampala ou n'importe qui d'autre – réévalueront leur doctrine diplomatique face à ce pays et son peuple.

On pourrait certes objecter que faire la guerre est bien mieux que la dissuasion, il n'en reste pas moins vrai, cependant, que la solution de la guerre, dans le contexte actuel, ne fournira que plus de prétexte au Rwanda d'envahir la R.D. Congo qui, à l'état actuel des choses, semble ne compter que sur l'appui militaire extérieur pour assurer sa souveraineté. En outre,

on pourrait certes avancer la voie de la négociation politique. C'est une piste qui a montré ses limites et dont les conséquences sont incalculables aujourd'hui sur la gouvernance globale de la R.D. Congo. Négocier en situation de faiblesse ne garantit pas que l'on parvienne à imposer à la table des pourparlers ce que l'on n'a point réussi à imposer sur le terrain militaire. La négociation pourrait n'être qu'une solution transitoire, le temps que l'armée de la R.D. Congo se refasse une certaine santé aussi bien logistique, stratégique que tactique et opérationnelle, etc. pour pouvoir constituer une réelle dissuasion. Cette doctrine de la dissuasion ne serait qu'un leurre si l'on ne travaille pas à la montée en puissance réelle du système de défense nationale, montée en puissance dont on sait qu'elle passe par la professionnalisation des troupes.

Au demeurant, on pourrait insister, sans doute aussi, sur les risques d'une stratégie de dissuasion fortement militarisée. Ou même avancer que les relations internationales dans la région pourraient être affectées par une *surmilitarisation* de la R.D. Congo. Il semble que de telles appréhensions pourraient être injustifiées étant donné que, disposant d'un espace territorial immense, la R.D. Congo ne nourrit aucune prétention ni d'invasion ni d'annexion envers aucun de ses voisins. Il n'y aurait pas de risques majeurs à la militarisation de la R.D. Congo qu'il n'y en aurait, par exemple, pour l'humanité entière, que quelques pays détiennent le feu nucléaire. La *surmilitarisation* d'un pays dont les ressources font l'objet de convoitise de la part de ses voisins (et pas seulement) serait même, tout bien considéré, un facteur de stabilité de toute la région.

### ***Quelles recommandations?***

Une telle doctrine de la dissuasion, pour s'opérationnaliser, requiert des actions à impacts diplomatiques visibles et qui tiennent de l'ordre des impératifs. L'on pourrait, sans être exhaustif, en énumérer de trois ordres :

Une telle doctrine passe par la réelle montée en puissance de l'armée (et non pas la montée en puissance simulée seulement lors des parades ou, bien pire, dans les réseaux socionumériques !). Cette montée en puissance entraînera des conséquences tangibles, parmi lesquelles il y a, en premier lieu, la fin de la mise en sous-traitance des questions vitales en rapport avec la sécurité nationale ;

Elle passe aussi par le choix stratégique des partenaires : la R.D. Congo ne pourra plus naïvement compter sur les mêmes partenaires qui, longtemps, ont surarmés ses envahisseurs. Faire comme si cela n'a aucune importance, c'est consentir à être encore (et pour plusieurs années) la risée de tous ceux qui, ne voulant pas honnêtement obtenir ses ressources auprès des autorités légitimement et légalement établies par le peuple souverain de la R.D. Congo – et, surtout, à *leurs conditions* –, préféreront passer par la contrebande criminelle (rwandaise ou non) auprès de laquelle, pour le grand malheur des congolais, ils se ravitailleront à vil prix en ressources nombreuses qui entretiendront encore longtemps les cycles de l'insécurité...

Elle passe surtout par la viabilisation de l'administration territoriale de la R.D. Congo, l'administration étant l'épine dorsale de la gestion quotidienne et effective de l'espace national ; c'est-à-dire de l'effectivité de l'exercice, sur l'étendue nationale, de la souveraineté étatique.

### ***Au lieu de conclure...***

Kinshasa est face à une question existentielle. Ou il change le fusil d'épaule, ou il s'enlise dans les schémas anciens qui ont achevé de montrer leurs limites. Aujourd'hui, la tectonique des plaques du monde diplomatique laisse croire qu'il est possible de tenter des voies

nouvelles. La mise en œuvre raisonnée d'une doctrine de la dissuasion est l'une des voies. Reconduire les stratégies d'hier et espérer des résultats différents, c'est se prendre aux pièges de ses propres turpitudes. Quant aux dimensions politiques internes, cela est un autre... chapitre !

## Références

- BRAECKMAN, C. [2022] : « À l'est du Congo, les racines d'un quart de siècle de violence », in *Politique étrangère*, n° 4, pp. 157-169.
- CHABAL, P. [1999] : *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, éd. Æconomica, Paris.
- CYRIAC, L. F. [2021] : « Les défis sécuritaires de la reterritorialisation en République Démocratique du Congo (RDC) : Une oscillation inquiétante entre les résultats contestables des tentatives de stabilisation et renouvellement inévitable des crises », in *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, N° 47/48, pp. 87-105.
- HUGO, P. [2009] : « Le rôle des ressources naturelles dans les conflits en Afrique », in *La découverte*, n° 134, Mars.
- KAYEMBE NGUBO, E. & KADONY MAMBOKA, D. [2024] : « Ordre et désordre en Afrique des Grands Lacs: Une Approche Dyadique Wazalendo-Alliance Fleuve Congo », in *American Journal of International Relations*, Vol. 9, n° 1, pp 1-14, [en ligne]. URL : <https://doi.org/10.47672/ajir.1877>
- KENNES, E. [1997] : « Du Zaïre à la RD du Congo : la vieille termitière terrassée par le vent de la savane », in *Afrika Focus*, vol. 13.
- LE BILLON, P. [2003] : « Matières premières, violences et conflits », in *Revue Tiers-Monde* n°174.
- NANA NGASSAM, R. [2018] : « La Grande Guerre africaine : une page difficile à tourner pour le Congo », in *Diplomatie magazine*, n° 95, novembre.
- ONANA, C. [2002] : *Les secrets du génocide rwandais*, Éd. Duboiris, Paris.
- ONANA, C. [2023] : *Holocauste au Congo. L'Omerta de la Communauté internationale : La France complice ?*, Éd. L'Artilleur, Paris.
- PRUNIER, G. [1999] : « L'Ouganda et les guerres congolaises », in *Politique africaine*, n°3.
- YANTUMBI, K.Y. [2007] : *Le Nord-Katanga à feu et à sang ! Politique, Seigneurs de guerre et violence*, Éd. Kyamy (Deuxième édition revue et augmentée), Lubumbashi.

## License

Copyright (c) 2024 K.Y. Yantūmbi, Laurent Ngalubi



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).  
Authors retain copyright and grant the journal right of first publication with the work simultaneously licensed under a [Creative Commons Attribution \(CC-BY\) 4.0 License](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) that allows others to share the work with an acknowledgment of the work's authorship and initial publication in this journal.